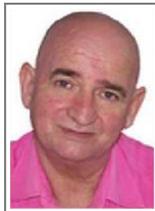


# Baignades:

## Les bons comportements pour protéger nos enfants

Rubrique de :



Olivier Chanjou

### État des lieux : (tous points d'eau confondus)

Pour nos enfants, la baignade reste le loisir n° 1 des activités estivales. L'eau, cet élément de bien-être que nous retrouvons tous avec bonheur dès les premiers beaux jours. Un plaisir qui, hélas, ne reste pas sans danger puisqu'en 2018, on dénombre (tous types confondus) environ 1000 accidents par noyade. Soit environ 30 % de plus qu'en 2015. Les enfants de moins de 6 ans paient un lourd tribut avec quelque 600 victimes. En 2020 malgré le confinement de la covid 19 les chiffres non pas baissés, idem en ce début 2021.



Les lieux de noyade sont multiples : 41 % en mer, 19 % en piscine, 11 % en plan d'eau, 16 % en cours d'eau et 13 % dans des endroits divers ( **bassin, salle d'eau, etc.** ). Ces drames de société touchent en priorité des enfants de moins de 14 ans. Ils représentent la quatrième cause de décès des accidents de la vie courante. Prudence, les noyades, ça n'arrive pas qu'aux autres !

L'utilisation des piscines semble moins accidentogène en partie grâce à la loi du 3 janvier 2003 sur la sécurité des piscines appliquée depuis le 1 janvier 2004 et aux efforts constants de communication sur la prévention des professionnels du secteur comme par exemple la FPP [www.propiscines.fr](http://www.propiscines.fr). < Ces professionnels qui nous parlent prévention >

Toutefois, nous restons très prudents et rappelons que pour les piscines hors sol, si elles sont enterrées de quelques centimètres, leur propriétaire doit se conformer à la même réglementation que les piscines enterrées. Pour les piscines posées sur le sol (les piscinettes et les pateaugettes gonflables) elles ne sont pas réglementées et cela doit amener les consommateurs à bien choisir les produits achetés, car elles sont le plus souvent responsables d'accidents mortels.

Pourtant des normes existent pour la conception de ces produits. Il faut impérativement avoir une échelle sécurisée relevable coffrable ou amovible et se rappeler que la hauteur du petit bassin n'est pas suffisante pour arrêter un enfant. Vous pouvez aussi utiliser certains systèmes de protection normalisés pour les piscines enterrées : Barrières, alarmes périmétriques, abris et certaines couvertures normalisées existant pour les piscines hors sol.



Dans la très grande majorité des cas, ces accidents pourraient être évités. Au travers de leur toute première réaction, le plus souvent, les familles des victimes rentrent dans la victimisation en exprimant:

- Ça n'aurait pas dû nous arriver.
- Nous n'avons pas eu de chance.
- On ne savait pas.
- En quelques secondes.... on n'a rien compris.
- Etc.....



Ce n'est qu'avec du recul, qu'ils accepteront de reconnaître la ou les véritables causes du drame qui les touchent, les enfermant pour la plupart d'entre eux dans la culpabilité.

### Les fréquents déclencheurs de ces drames existentiels :

Ils sont nombreux et variés. Ceux qui sont les plus couramment constatés peuvent être combattus par tous les usagers, tels qu'entre autres :

#### Le manque de surveillance de la part des adultes.

Il est fortement déconseillé de laisser un enfant seul, près ou dans un espace baignade. Cette imprudence reste l'un des tous premiers déclencheurs des risques de noyades chez les enfants en bas âge.

Nous vous invitons à laisser en permanence des adultes à la surveillance qui se relayeront par intermittence car le degré de concentration dans un temps de loisirs en famille, n'est pas toujours facile à maintenir.



### Ne pas savoir nager.

Les jeunes enfants qui ne savent pas nager sont les plus vulnérables. Ils représentent le deuxième vecteur déclencheur de ces accidents par noyade. Nous vous invitons à leur apprendre à nager le plus tôt possible.

N'hésitez pas à vous adresser à des professionnels comme les maîtres-nageurs des piscines publiques ou aux associations de votre département tel que : la F.F.S.S., etc....



### L'exposition prolongée au soleil.

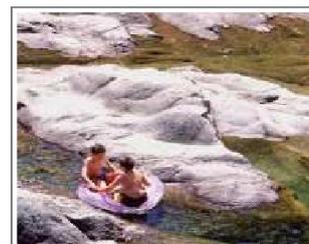
Lors des baignades, un choc thermique peut provoquer une perte de connaissance et ainsi accroître le risque de noyade. L'hydrocution demeure le risque le plus souvent constaté. Pour se protéger de cet ennemi, il est conseillé de rentrer progressivement dans l'eau, surtout si elle est froide et si on est resté exposé au soleil.

Durant cette période d'apprentissage, la surveillance de l'enfant doit être accrue et il doit bénéficier d'un équipement adapté à cette circonstance : brassard, maillot de bain à flotteurs, perche, etc.

### Les chutes accidentelles et de loisir.

Le quatrième déclencheur de ces accidents de noyade, demeure être les chutes accidentelles et de loisir dans l'eau : bas - côtés instables, sol accidenté, perte d'équilibre, plongeon en hauteur dangereux, etc. Autant d'éléments à identifier pour assurer une bonne sécurité à nos jeunes aventuriers en herbe.

Après avoir analysé l'environnement, nous vous invitons à prendre en compte tous les facteurs à risque qui entourent cet espace baignade, afin d'adapter votre surveillance.



### Le non-respect des règles de sécurité et l'état physique.

Le non-respect des consignes de sécurité, des réglementations, acquisition de piscine hors sol (non enterrée) pas ou mal sécurisées, les piscinettes ou pataugeoires, les bassins de jardin, les mares, les aléas du temps, l'état physique des baigneurs et tout particulièrement des enfants en bas âge, mais aussi celui des adultes qui surveille les enfants, car l'inattention momentanée est omniprésente dans ces moments de surveillance : autant de risques déclencheurs qui créent des situations accidentogènes.

## **Le saviez-vous ?**

< Un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes >

### **Le comportement d'urgence:**

En matière d'accident, l'option zéro n'existe pas car personne n'est à l'abri d'un moment d'inattention momentanée. Se former aux gestes qui sauvent est donc un devoir de société tant pour soi - même que pour autrui. La France est en carence en initiation aux gestes qui sauvent.

Au - delà de ces causes, certaines vies auraient pu être sauvées si les personnes présentes lors de l'accident avaient été formées aux comportements d'urgence. La France est un des pays d'Europe à être le moins initié au secourisme, puisque moins de 30 % de la population est formée à cette discipline ou recyclée. Si nous passions de 30 à 80 %, près de 10.000 vies seraient sauvées chaque année.



### Noyade : les gestes qui sauvent:

Après avoir sorti la victime de l'eau, contrôler ses signes vitaux. Regardez si sa poitrine se soulève et essayez de sentir son souffle sur votre joue.

Vous pouvez être confronté à deux cas différents que vous devrez savoir gérer en quelques secondes car la vie de la victime pourrait en dépendre.



### La victime est inconsciente et respire:

Tournez- la sur le côté la bouche ouverte (P.L.S.) et si utile la couvrir. De préférence, faites alerter très rapidement les secours organisés < Samu ou pompier > par un tiers ou à défaut faites le vous - même.

Dans l'attente des professionnels de l'urgence, surveillez la victime en permanence et si son état s'aggrave, réagissez en conséquence.



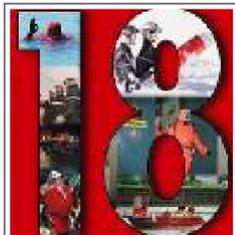
## La victime est inconsciente et ne respire pas :

Faites 2 insufflations (bouche à bouche), face à une possible réaction (toux, gémissement, mouvement) poursuivez le bouche à bouche. Si elle ne réagit pas : une course contre la montre est engagée. De préférence, faites alerter les secours par un tiers ou à défaut faites le vous-même. Entrez alors des cycles de massage cardiaque et de bouche à bouche pendant 1 minute (ce temps devra être adapté suivant l'âge de la victime) et ce, jusqu'à l'arrivée des urgentistes (si réaction de la victime, adaptez votre comportement).



**Des gestes simples et à la portée de tous, qui sont emplies de bienveillance envers autrui et vous-même**

## Numéros d'urgence :



Le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence. Il existe depuis 1998 et peut être utilisé dans tous les états membres de l'Union Européenne à partir d'un téléphone fixe ou portable.

Et vous, êtes-vous initiés aux gestes qui sauvent ? Renseignements, cliquez ici : [www.croixblanche.org](http://www.croixblanche.org)

## Quelques conseils pratiques de prévention:

### Précautions à prendre avant la baignade:

Choisir de préférence les zones de baignades surveillées, à défaut vérifiez que celle-ci ne soit pas interdite ou dangereuse. Consulter les bulletins météo et regarder si les conditions ne vont pas changer en cours de journée.

- Respecter les consignes des autorités et des sauveteurs.
- Rentrer dans l'eau progressivement, si troubles physiques ne pas se baigner.

### Une difficulté durant la baignade:

Ne vous épuisez pas contre les vagues ou le courant, allongez-vous plutôt sur le dos pour vous reposer, appelez à l'aide et dans la mesure du possible, laissez-vous flotter.



## Baignade, l'homme est au cœur de la prévention :

Que vous soyez propriétaire d'une piscine hors sol ou traditionnelle, ces recommandations vous concernent. Ensemble, sécurisons leur quotidien. En ce qui concerne les baignades en piscines, restons vigilants. En effet, les systèmes de protection ne sont qu'une aide à la protection mais ne se substitueront jamais à la vigilance des adultes. Rappelons que la moitié des accidents se passent au moment de la baignade c'est à dire au moment où tout système de protection est franchi et où les enfants sont sous la surveillance des adultes ou devraient l'être.

**Rappel important:** Ne jamais confier la surveillance d'un enfant à un enfant plus âgé ou un adolescent, mais plutôt les associer dans un cadre pédagogique à l'action de surveillance.

### Propriétaire de piscine hors sol :

Même si la loi ne vous y oblige pas, pour la sécurité de vos enfants, équipez votre piscinette ou pataugette (piscines posées sur le sol) de sécurité, conforme à la réglementation en vigueur.

### Propriétaire de piscine traditionnelle, Attention :

Il faut savoir que bien trop souvent des accidents de noyade surviennent encore, en raison des dispositifs de sécurité obligatoires mal ou pas utilisés. Donc les bons réflexes prévention s'imposent à chaque baignade.

## Quelle sont vos obligations de sécurité :

Vous avez le choix entre plusieurs dispositifs de sécurité, quoi qu'il en soit, il est impératif que ces produits soient conformes aux normes en vigueur de fabrication et vous pouvez demander un certificat de conformité du laboratoire à votre revendeur.





Barrière souple ou rigide :



Alarme sonore :



Couverture souple ou rigide :

- D'une hauteur minimum de 1,10 mètre, elle doit être fixée par deux points d'appui et équipée avec un portillon de préférence à fermeture automatique. Elle doit bénéficier de la norme : N.F. p 90-306.
- Placer à la surface de l'eau ou en hauteur autour du point de baignade, les commandes ne doivent pas être accessibles aux enfants. Elle doit bénéficier de la norme N.F. 90-3007-1 (**version avril 2009**).
- Elle doit couvrir le bassin tel qu'entre autres : Couverture à barre, volet roulant, verrière coulissante, etc. ... Ces protections doivent bénéficier de la norme N.F.P 90-3008/Al.
- Dans le cadre des piscines traditionnelles, il existe aussi des abris. Le bassin doit être inaccessible aux enfants. Il doit bénéficier de la norme N.F. P 90 - 309/Al.

## Ces professionnels qui nous parlent prévention

### Des actions aux services des populations :

Nous remercions particulièrement la F.P.P. (fédération des professionnels de la piscine) pour son engagement dans la lutte contre les noyades en piscine privée, au travers de ses diverses actions de prévention à l'endroit du grand public.



[www.propiscines.fr](http://www.propiscines.fr)

### **Piscine des espaces éducatifs à vivre:**

La piscine est le meilleur endroit pour apprendre à nager à un enfant car l'eau est propre, calme, parfois chauffée et permet de surveiller plus facilement la surface d'eau que dans un lac, la mer ou une rivière (source F.P.P.)

Utilisez donc votre piscine pour apprendre à nager à vos enfants! Ils sauront ainsi mieux se débrouiller ensuite dans les autres points d'eaux et cela participera à leur sécurité. L'apprentissage précoce de la natation est un élément important mis en avant par l'institut de la veille sanitaire. [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

*< D'autre part, il faut rappeler que la piscine reste le point d'eau le plus sûr pour se baigner (Statistiques I.N.V.S. Institut National de Veille sanitaire ). De plus, si le nombre de piscines est en constante augmentation, le ratio des accidents de noyade ne progresse pas en proportion >*



### **Une mobilisation interactive :**

La France est un des rares pays à avoir une loi, des normes et des produits normalisés et à suivre l'accidentologie en piscines privées. A ce jour, A.P.A.V.C. partage avec la F.P.P. de sérieuses interrogations sur des dossiers prévention sensibles comme par exemple:

- La mise sur le marché Français de produits de sécurité ne correspondant pas aux exigences des pouvoirs publics. A ce sujet, la F.P.P. rappelle la loi: art L 128 - 1 :
- Les piscines enterrées, non closes privatives à usage individuel ou collectif, doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité « norma / isévisant » pour prévenir le risque de noyade en piscines privées >
- Enfin, la démocratisation des ventes de piscines hors sol qui échappe à toute réglementation en matière de sécurité renforcée et qui risque dans l'avenir d'accroître le nombre de noyades en piscines privées.

**Ensemble, vivons plus sereinement nos loisirs !**

